

Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeenschap van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)



« LE PARTENARIAT DANS UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES »

Bulletin d'information électronique de l'ARFE – juillet 2005

Par ce bulletin d'information trimestriel, publié en langues anglaise, française et allemande, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) veut informer les zones frontalières et leurs amis des dernières nouvelles de la coopération dans les zones frontalières et transfrontalières en Europe et de la coopération avec les autorités et les associations européennes (édition 1.600 copies).

Président Lambert van Nistelrooij: Idées de l'ARFE contribuent aux modifications en faveur de la nouvelle politique régionale:



Lors de la réunion du comité directeur de l'ARFE du 17 juin dernier à Karlstad/région Värmland (SE) le président de l'ARFE fait son rapport sur les entretiens qui ont eu lieu avec le Parlement européen, la Commission européenne et avec le Comité des Régions. Au printemps 2005 les thèmes principalement discutés étaient:

- La future politique régionale de l'UE,
- la renationalisation des programmes européens,
- le rôle important des régions frontalières dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne,
- la perspective financière de l'UE,

- de nombreuses questions individuelles, comme par exemple le programme de voisinage de l'UE et le nouvel instrument juridique de l'UE pour la coopération transfrontalière.

Les nombreuses suggestions de l'ARFE ont contribué aux modifications des propositions de l'UE par le Parlement européen.

Augmentation des relations économiques entre la Norvège et la Suède



A l'occasion de la réunion de l'ARFE les 17 et 18 juin 2005 à Karlstad/Région Värmland/SE la directrice de la « Wermland Chamber of Commerce », Mme Annemärthe Andréasson, a fait savoir que l'on peut constater une augmentation et une intensification des relations économiques avec la Norvège ainsi qu'un nombre croissant d'implantations de l'étranger européen, tout particulièrement des Pays-Bas.

www.wermland.cci.se

La photo ci-dessus montre Mme Andréasson en conversation avec le vice-président de l'ARFE M. Reinhold Kolck.

Le comité directeur de l'ARFE s'exprime en faveur du soutien de toutes les régions frontalières

Lors de sa réunion à Karlstad le comité directeur de l'ARFE a souligné de nouveau et avec insistance que toutes les régions frontalières doivent être soutenues, car les « anciennes » et les « nouvelles » zones frontalières doivent résoudre des problèmes, bien vrai qu'il s'agit-là de problèmes très différents les uns des autres, au niveau de l'économie et des citoyens. Une éligibilité conjointe est utile pour réussir à créer des projets véritablement transfrontaliers. Les moyens financiers de l'UE devraient être alloués par frontière et par programme.

Secrétaire général Jens Gabbe: Idées de l'ARFE se reflètent dans les décisions de modifications du Parlement européen

Le secrétaire général signale qu'un grand nombre des suggestions de l'ARFE se reflète dans les décisions de modifications du Parlement européen, tout particulièrement de savoir que:

- les objectifs communautaires principaux ne peuvent plus être changés au niveau national,
- toutes les régions frontalières doivent être prises en considération,
- la coopération transfrontalière obtient une plus grande priorité financière,
- selon le traité constitutionnel (III § 220), les régions frontalières font partie des régions particulièrement défavorisées.

Ces objectifs sont exprimés dans le rapport du Parlement européen sur les fonds structurels, puisqu'il s'agit d'une décision commune du Conseil européen et du Parlement européen et que c'est à ce niveau que les possibilités d'exercer une influence sont les plus grandes. Et il faut aussi que les choses soient claires : le Secrétariat d'un programme INTERREG ne doit pas être associé à l'autorité de gestion d'un programme, sinon le principe « du bas vers le haut » serait mis en danger.

Résultats importants de la réunion des ministres de l'UE sur le thème de la cohésion territoriale et l'aménagement du territoire européen

Du 20 au 21 mai 2005 une rencontre des ministres de l'UE a eu lieu sur le thème de la cohésion territoriale/ l'aménagement du territoire européen. Sous la Présidence luxembourgeoise les 25 ministres, la Commission européenne, quatre pays candidats, la Norvège (en tant qu'invité) et d'autres représentants des institutions européennes se sont mis d'accord sur un document cadre relatif à la cohésion territoriale. Dans les deux prochaines années ce document servira de base pour une analyse politique des principaux défis territoriaux de l'UE afin de montrer les diverses options politiques avec le but de renforcer la croissance économique d'une manière efficace et durable. Dans le premier semestre de 2007 une rencontre non officielle des ministres est prévue pour discuter des résultats sur le plan politique. Avec un grand soutien des délégations la Commission européenne a été priée d'accompagner le processus d'une manière intensive. La commissaire Hübner a confirmé qu'une coopération avec les Etats membres serait envisagée, bien vrai que la Commission présenterait encore un livre blanc de la cohésion territoriale. La majorité des ministres étaient également favorable à la continuation du programme de recherche ESPON après 2006.

Voir aussi: E-Mail – Ref-AR22@bmvbw.bund.de - www.bmvbw.de

L'ARFE s'exprime en faveur du soutien de la coopération transfrontalière maritime

Le comité directeur a constaté une fois de plus que la position de l'ARFE envers la coopération transfrontalière maritime est tout à fait positive. Cela est tout particulièrement valable pour les coopérations existantes dans la région de la mer Baltique, entre la France et l'Angleterre et entre l'Angleterre et l'Irlande. Dans la coopération maritime il convient cependant faire la différence entre les coopérations transfrontalière, interrégionale et transnationale, car au-delà de certaines distances une coopération maritime véritablement transfrontalière n'est plus réalisable et correspond plutôt aux formes de coopération interrégionale ou transnationale.

De nouvelles considérations relatives à l'instrument juridique de l'UE

Le rapport Olbrycht relatif à l'instrument juridique de l'UE prend position sur la proposition de la Commission de juillet 2004, tandis que dans l'intervalle les États membres et la Présidence luxembourgeoise du Conseil ont débattu un nouveau texte rédigé en avril 2005. Comme il s'agit là aussi d'une décision commune du Conseil européen et du Parlement européen, le rapport OLBRYCHT doit être retouché. Le document de la Présidence luxembourgeoise du Conseil apporte de nombreuses améliorations. Il englobe ainsi toute la coopération territoriale et protège les formes juridiques existantes. Les statuts doivent être publiés et enregistrés. Un contrôle est ensuite effectué dans le cadre du droit national du pays où la fédération a son siège. Les États restent responsables des programmes de l'UE et il peut y avoir affiliation. La fédération ne peut agir que pour ses membres, pas pour des tiers. Les membres de la fédération définissent les tâches, tout comme elles réfléchissent sur la question de l'opportunité de déléguer des missions à un membre. Le document prévoit aussi des organes et une procédure de décision à la majorité ainsi que des règlements financiers clairs.

Cette nouvelle proposition est une amélioration remarquable. On peut cependant se demander si l'instrument juridique n'est pas trop compliqué pour les programmes de l'UE. En outre, il est rare que les États membres se soumettent à une décision prise à la majorité par les collectivités locales/régionales. Sur ce point, l'instrument juridique convient plutôt mieux à une coopération décentralisée.

Développement de l'espace rural dans le cadre de la politique agricole de l'UE (GAP) après 2007 toujours contesté



A l'occasion de la réunion de Karlstad, M. von Malchus a parlé du développement rural dans le cadre de la politique agricole UE après 2007. Son rapport est suivi d'une discussion au sein du comité directeur soulignant la vulnérabilité des trois piliers de la politique agricole dont le développement de l'espace rural.

Le développement de l'espace rural revêt la plus grande importance, en particulier dans les régions frontalières, qui doivent souvent se battre sur ces questions. Les fonds sont principalement injectés dans le premier et le deuxième pilier, directement aux agriculteurs. le développement rural relève beaucoup plus du ressort national que du ressort européen. Les décisions sont plutôt prises dans le cadre de programmes nationaux.

Dans le contexte du développement des zones rurales, la coopération transfrontalière est défavorisée. Le président Lambert van Nistelrooij déclare que le Parlement est encore en train de réfléchir dans quelle mesure il peut approuver les propositions de la Commission.

L'ARFE débattera plus profondément de la problématique du développement rural en 2006, éventuellement dans le cadre d'un Forum de l'ARFE ou de l'Assemblée générale et de la Conférence annuelle.

L'ARFE demande à ses membres de profiter des possibilités du soutien UE des zones rurales dans le cadre des programmes d'action régionaux de 2007 à 2013.

Services transfrontaliers de secours et de prévention des catastrophes naturelles restent problématiques

Lors de sa réunion à Karlstad le comité directeur a discuté en détail de la protection civile et des services de secours transfrontaliers en tenant compte des rapports venant de tous les côtés de l'Europe. Dans le cadre du thème « Santé sans frontières » cette question sera à l'ordre du jour du Forum de l'ARFE qui se tiendra les 27 et 28 septembre à Bâle. Les rapports sont disponibles en trois langues sur le site web de l'ARFE.: www.aebr.net.

Problèmes transfrontaliers au quotidien après 10 ans de marché intérieur - Responsable des questions frontalières de l'UE ?

Le secrétaire général Jens Gabbe a fait remarquer à Karlstad que la libre circulation, l'égalité de traitement et la protection sociale ne sont toujours pas pleinement garanties aux travailleurs frontaliers. La notion de « travailleur frontalier » reste floue en raison des critères fiscaux et sociaux en vigueur. Les conditions d'octroi des prestations (p. ex. en cas d'incapacité de travail, d'invalidité) restent incertaines et les pratiques nationales continuent à faire obstacle aux travailleurs frontaliers. Aussi il n'est pas étonnant que seulement 0,5 % des salariés de l'Union européenne soient des frontaliers. Le Comité des Régions a recommandé qu'un organisme spécial se penche sur la question des travailleurs frontaliers et, à cette occasion, que les expériences des instances et des institutions politiques pertinentes soient recherchées et rassemblées, dont celles de l'ARFE, par exemple.

L'objectif en serait de pouvoir faire des propositions concrètes de suppression des obstacles, d'élimination du dumping social et de coordination des régimes de sécurité sociale. Le secrétariat général doit examiner s'il est possible d'organiser un Forum de l'ARFE sur cette question dans une région membre, en collaboration avec le CdR.

Le secrétariat général a également contacté le président de la commission des affaires étrangères du Parlement européen M. Elmar Brok et le président de la commission des affaires constitutionnelles M. Jo Leinen et leur a proposé de nommer un responsable du Parlement européen pour les questions frontalières. Il paraît préférable qu'un vice-président du Parlement européen se charge de cette tâche.

Ecoles et professeurs s'échangent au niveau transfrontalier – COMENIUS – la période de 2006 commence

Une fois de plus l'UE invite les écoles et les professeurs à remettre leurs « projets européens » à partir du 17 juin 2005. Partenariats d'écoles, projets de langues étrangères et du développement scolaire sont éligibles (COMENIUS 1). Les idées sur la question de savoir comment les professeurs peuvent apprendre les uns des autres à l'échelle transfrontalière sont les bienvenues dans le cadre de COMENIUS 2. COMENIUS 3 s'occupe d'un meilleur travail en réseau des maîtres d'œuvre de projets. Le site web ci-dessous du service d'échange pédagogique peut assister à la recherche de partenaires en UE.

Voir: <http://www.kmk.org/pad/sokrates2>

« SAIL OF PAPENBURG » de l'ARFE 2005 - date butoir: 31 juillet 2005

Depuis 2002 l'ARFE attribue chaque année le prix « Sail of Papenburg », un prix établi par la région Ems Dollart, pour distinguer des prestations particulières sur le plan transfrontalier. Ce prix sera de nouveau attribué 2005. Cette année le thème du prix sera:

« La coopération transfrontalière – une contribution essentielle à la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne »

L'ARFE honorera un projet éminent réalisé en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne.

Le prix de l'ARFE est remis au lauréat lors de la Conférence annuelle (20-21 octobre 2005) à Drame en Grèce.

Voir: www.aebr.net

Coopération avec le Comité des Régions et les organisations régionales européennes

La coopération entre les associations régionales européennes telle qu'elle se déroule jusqu'à présent – avec une répartition thématique des tâches - est très positive. Les entretiens avec la Commission européenne ont montré que les grandes associations régionales européennes présentent leur argumentation conjointement tout en présentant leurs objectifs particuliers d'une manière claire (c'est-à-dire que l'ARFE représente les affaires des régions frontalières). La bonne coopération avec le Comité des Régions continuera en 2005/ 2006 avec des activités politiques conjointes et des manifestations sur des thèmes actuels spécifiques.

Harmonisation de la coopération nordique

Les gouvernements nordiques ont décidé de concentrer leur coopération sur les affaires nordiques les plus importantes et de simplifier les structures de coopération du Conseil des ministres nordique. Le nombre de membres du Conseil des ministres nordique est réduit de 18 à 11. Son travail se concentre sur 10 sections. L'économie, l'industrie, l'énergie et politique régionale sont regroupées dans un secteur. Les questions transfrontalières sont toujours traitées dans le cadre de la politique régionale.

Voir: www.norden2005.um.dk/da

Nouveau réseau pour les zones frontalières limitrophes de la mer Baltique (BEN)

Le Conseil des ministres nordique et le Conseil des Etats baltes annoncent la création en septembre 2005 d'un réseau nordique pour les régions frontalières limitrophes de la mer Baltique. Ce réseau eurégional (BEN) doit disposer d'un budget total de € 1,4 mill. et sera soutenu financièrement par INTERREG III dans le cadre de la zone baltique de l'UE.

Voir: www.benproject.org

Prévention de crues à l'aide de l'aménagement transnational du territoire (ELLA)

La prévention de crues est un défi européen. La coopération des institutions régionales de l'aménagement du territoire des fleuves Elbe et Labe dans le cadre du projet INTERREG III B ELLA s'est chargé de cette tâche importante. La création d'un réseau envisage de couvrir l'ensemble de la zone des fleuves Elbe et Labe et des régions voisines et soutient les objectifs de l'aménagement du territoire européen (SDEC).

Pour de plus amples informations veuillez contacter: Sächsisches Staatsministerium des Innern (ministère d'Etat saxon de l'Intérieur), Ministerialrat Dr. Edgar Trawnicek, courriel: Fachplanung-EU@SMI.Sachsen.de

Nouvelle étude publiée par ÖROK sur les « Défis, objectifs et formes de coopération des régions d'Europe »

La Conférence autrichienne de l'aménagement du territoire (ÖROK) a publié une étude sur les « Défis, objectifs et formes de coopération des régions d'Europe » (avril 2005, Schriftenreihe Nr. 16.), comparant les régions européennes aux frontières autrichiennes avec d'autres régions européennes en Europe, montrant les champs de contrainte et de développement des « régions européennes » et analysant les effets visibles des régions européennes avec des exemples de coopération des domaines de l'aménagement du territoire, des transports et de l'économie.

Voir: www.oerok.gv.at

Etudes, rapports et informations importants relatifs à la coopération transfrontalière en Europe dont l'ARFE a pris connaissance récemment:

Europäische Union – Regionalpolitik: Best practice in regional development, inforegio panorama, No 16, May 2005.

Kommunal- og Regionaldepartement (NO): INTERREG – EU-program for grenseoverskridende regionalt samarbeid, Oslo, mai 2005.

GrenseTjänsten (NO/SE): Grenseoverskridende information, www.grenstjansten.no

NORDREGIO Nordic Centre for Spatial Development (SE): Norway and Sweden: Neighbours with Similarities and Differences, Journal of NORDREGIO, No. 2 June 2005, www.nordregio.se

Union of the Baltic Cities: Logistic Corridors in the Baltic Sea Region, Baltic Cities Bulletin 1/2005, www.ubc.net

Baltic 21 Sekretariat (SE): Baltic 21 Newsletter 1/2005, www.baltic21.org

Sønderjylland-Schleswig (DE/DK) – www.region.dk, www.region.de

Baltic Sea Commission: Visions and Objectives – Action Plan for the CPMR BALTIC SEA COMMISSION 2004, www.cpmr.org

EUREGIO (DE/NL): EUREGIOINFORM, März 2005, www.euregio.de - www.euregio.nl

REGIONY (PL): Pismo liderów samorządowych, A magazine of local government leaders / Association of Pomerania Regional Development / Szczecin, Nr specjalny/luty 2005.

Monika Meyer-Künzel, Katja Friedrich u.a. (Hrsg.): Zwei Grenzstädte wachsen zusammen – Im Zukunftsdialog zur Europastadt Görlitz/Zgorzelec, München 2005, www.oekom.de

Euroregion Erzgebirge / Krúnohori (CZ/DE): Infopress 1/2005.

Leibniz-Institut für ökologische Raumentwicklung e.V., Dresden (DE): IÖRinfo, April 2005, Heft 30, E-Mail: Gisela.Richter@iör.de

EUREGIO bayerischer wald – böhmerwald (AT/CZ/DE): EUREGIO-Post-Messenger, Sektion Mühlviertel, Ausgabe 06/05, www.euregio.at oder www.regionalmanagement-muehlviertel.at

EuRegio Salzburg-Berchtesgadener Land-Traunstein (AT/DE): 10 Jahre EuRegio 1995-2005 – Bürgernah – Grenzüberschreitend - Gemeinsam - , Salzburg 2005, www.euregio.sbg.at

INTERREG III A Oberrhein Mitte-Süd - REGIO PAMINA: INTERREG (DE/FR/CH): Der Oberrhein wächst zusammen: mit jedem Projekt, INTERREG am Oberrhein – Gemeinschaftsinitiative zur Förderung grenzüberschreitender Projekte, Fünfzehn Jahre Projektrealisierung, o.O., 2005.

Regio Basiliensis (CH): Jahresbericht 2004, Regio Basiliensis – Die Schweizer Partnerin für die Oberrhein-Kooperation, Gründungsmitglied der RegioTriRhena (CH/DE/FR), Informationsbulletin, April 2005, www.regbas.ch

Redaktion Interreg-Newsletter (CH): Elektronischer Interreg-Newsletter für die Schweiz, E-Mail: admin@interreg.ch

Le secrétariat général (J. Gabbe: info@aebr.net) et la rédaction (V. v. Malchus: dr.v.malchus@t-online.de) vous remercient de leur avoir fait parvenir ces documents relatifs à la coopération transfrontalière. Nous prions les régions frontalières européennes de bien vouloir continuer à nous envoyer toutes les informations/ documents vous paraissant utiles.

F:\DATA\334 AGE\Publikationen\Newsletter\Nr 6\Juli\FinalDTneu.doc